



SNUDI FO 13

Syndicat National Unifié des Directeurs ,
Instituteurs, professeur des écoles, psyEN
et AESH du 1er degré
des Bouches-du-Rhône

FORCE OUVRIERE



7 janvier 2025

RENTREE SCOLAIRE 2025 :
Une saignée sans précédent ?



ENQUÊTE :

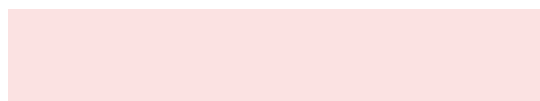
CARTE SCOLAIRE

RENTRÉE

2025



Afin de pouvoir défendre la situation de votre école lors des prochaines opérations de carte scolaire, merci de nous transmettre la fiche enquête ci-dessous.



Le projet de loi de finances 2025 du gouvernement Barnier prévoyait **4000 suppressions de postes dans l'Éducation nationale pour la rentrée 2025**, dont 3155 dans le 1er degré. Rappelons que la suppression de 650 postes à la rentrée 2024 par le Ministre Attal s'est traduite par **103 fermetures fermes de classes dans les Bouches du Rhône**, avec une dotation de 0 poste au niveau académique !

Le budget 2025, censuré le 4 décembre, aurait ainsi amené à un plan de fermetures de l'ordre de 300 à 500 classes pour notre seul département. C'est contre ces suppressions de postes, entre autres, que 70% des enseignants du département étaient en grève le 5 décembre dernier.

La chute du gouvernement Barnier ne donne aucune garantie sur le fait que les revendications ont été entendues. Bien au contraire, si le budget a été censuré, il n'a pas été enterré pour autant. Le nouveau gouvernement entend d'ailleurs poursuivre l'examen du texte de Michel Barnier là où il s'était arrêté :

- Le Monde du 17 décembre nous apprend que « *dans une circulaire envoyée la veille de sa démission forcée, Michel Barnier a provisoirement imposé une diète sévère à l'Etat. Tant qu'aucun budget n'est voté, il est demandé à tous les ministères de limiter leurs dépenses au strict minimum, de ne pas remplacer tous les départs de fonctionnaires, de ne lancer aucun nouvel investissement, de n'engager aucune dépense nouvelle, aucune subvention, hormis cas d'urgence nationale nécessitant une action immédiate pour préserver la sécurité ou les intérêts vitaux du pays* ». Cette circulaire en date du 12 décembre 2024 et qui doit déboucher sur un décret, permet au nouveau gouvernement de mettre en œuvre sans attendre de nouvelles mesures d'austérité conformes au projet de loi de finances qui a été censuré et par conséquent de préparer la carte scolaire 2025 avec des fermetures massives de postes et de classes, de poursuivre le gel du point d'indice, de remettre les 3 jours de carence...
- La nouvelle ministre de l'Éducation nationale, Elisabeth Borne, dans une interview donnée dimanche 5 janvier au soir, indiquait qu' « *une discussion [est] en cours* », s'agissant du nombre de postes supprimés.
- Le Comité Social d'Administration ministériel, prévu le 7 janvier 2025, qui devait débattre de la répartition des moyens alloués aux académies pour la prochaine rentrée, a été reporté...

Alors que la situation dans les écoles est catastrophique en cette rentrée, avec des remplaçants affectés à l'année, avec un manque patent d'enseignants spécialisés que ce soit en RASED, en ULIS, dans les établissements sociaux et médico-sociaux où 24.000 élèves ne peuvent accéder faute de places ... **ce sont au contraire des milliers de postes qui devraient être créés par le gouvernement, pour rétablir des conditions d'enseignement et d'apprentissage correctes.**

Rappelons qu'un rapport réalisé par l'Inspection Générale de l'Éducation, du Sport et de la Recherche (IGESR), commandé par Matignon, envisage **la fermeture de 2000 écoles et la suppression de 5000 postes d'enseignants**, en proposant plusieurs scénarios : hausse des effectifs des classes avec un relèvement des seuils - déjà insupportables - d'ouverture/fermeture de classe, hausse des effectifs dans les classes dédoublées en REP/REP+, ou encore fermetures ou fusions d'écoles au prétexte d'une révision du «maillage territorial ». Il est également fortement à craindre que le régime des décharges de service des directeurs d'école, en REP et REP+, acquis de haute lutte depuis 25 ans dans notre département, soit lui aussi menacé !

Selon le calendrier prévisionnel, un **CSA académique est prévu mardi 14 janvier**, pour la préparation de la rentrée scolaire 2025 dans les départements d'Aix-Marseille.

Un **CSA départemental carte scolaire est prévu le jeudi 6 février**. Il devait être précédé d'un groupe de travail, avec les organisations syndicales, **le jeudi 30 janvier**. Pour autant, en raison du report du CSA ministériel, nous n'avons actuellement pas de confirmation de ces dates...

Quoi qu'il en soit, les représentants du SNUDI-FO 13 défendront toutes les situations d'école revendiquant une annulation de fermeture, une ouverture de classe, de dispositif, ... Il est très urgent de nous transmettre tous les éléments indispensables pour défendre votre école, avec les chiffres actualisés.

Le SNUDI-FO 13 invite les collègues à remplir la fiche enquête carte scolaire dès à présent, pour transmettre au syndicat les éléments indispensables à la défense de leur école.

[\[Téléchargement ICI\]](#)

Le syndicat se tient à disposition pour accompagner les délégations d'école qui souhaitent être reçues par la Direction académique pour défendre leur situation.



**Vos délégués FO
"carte scolaire"**

cartescoilaire@snudifo13.org



**Franck
NEFF**
Brigade REP+
Marseille 14ème
07.62.54.13.13



Vannina PELONE
Adjointe
Marseille 2ème
07.81.69.89.38





SYNDICALISATION 2025, C'EST PARTI !

Vous pouvez dès à présent adhérer au SNUDI FO 13 en utilisant le bulletin téléchargeable ci dessous. Vous serez adhérent.e dès à présent et jusqu'en décembre 2025 !

Vous avez la possibilité de demander une reconduction automatique de votre adhésion (cocher le dossier dans le formulaire).

RAPPEL : Vous recevrez votre reçu fiscal en janvier 2026 et vous pouvez déduire 66% de votre cotisation dans votre déclaration d'impôt 2026 (revenus les revenus 2025)

Plus que jamais, nous vous appelons à se regrouper pour s'informer, se défendre, s'organiser. Plus nous serons nombreux, plus nous aurons de forces pour défendre nos droits individuels et collectifs face à cette entreprise de destruction de l'Ecole de la République.

Le syndicat ne peut pas le faire sans la solidarité de ses adhérents. Sans syndiqués, pas de syndicat ! Sans syndicat, plus de droits !

[\[Téléchargez le bulletin 2025\]](#)



Vieille Bourse du travail
Place Léon Jouhaux
CS 20540 13232 Marseille Cedex 01
Tél : 04.91.00.34.22 / 07.62.54.13.13
email : contact@snudifo13.org

